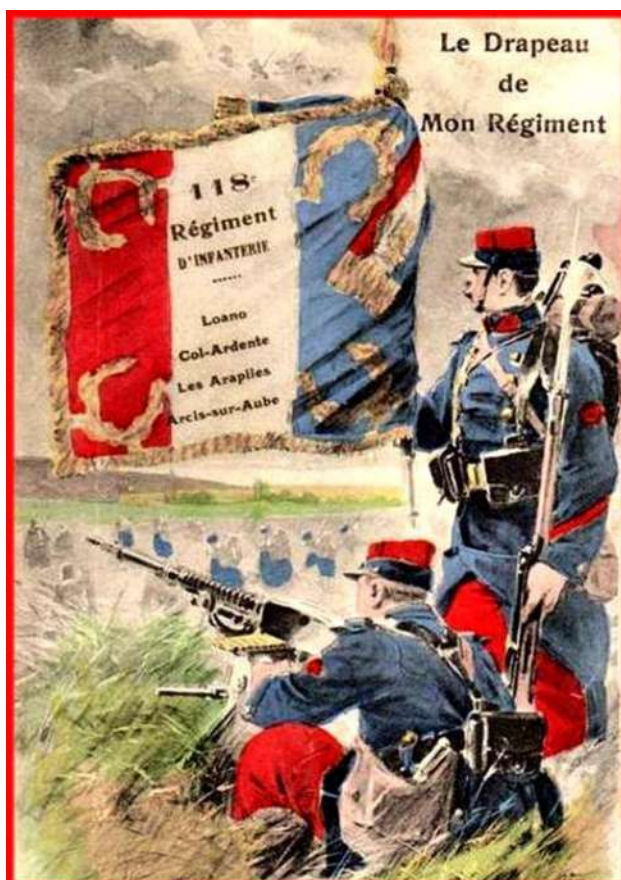


Jean-Marie TROLEZ 27 ans

118^e Régiment d'Infanterie



Soldat de la classe 1909, matricule 446 au recrutement de Quimper (recensé en décembre 1909 et passant le conseil de révision en 1910), Jean-Marie a effectué son service militaire à partir du 3 octobre 1910 au 31^e RI de Paris, son frère Pierre le rejoindra le 31 octobre 1911 et ils passeront un an ensemble avant que Jean-Marie ne soit rendu à ses foyers le 25 septembre 1912 selon la « loi des deux ans » en vigueur à l'époque, certificat de bonne conduite accordé.

Mobilisé comme réserviste au 118^e régiment d'infanterie de Quimper, il a fait le début de la campagne du 118^e qui s'est battu dès août 14 en Belgique et a participé ensuite à la retraite de l'armée française et à la bataille de la Marne.

Le 118^e passera l'année 1915 dans la Somme et en Champagne où il participera à de féroces combats et à la terrible offensive du 25 septembre qui vont lui causer de lourdes pertes.

Jean-Marie est tombé malade dès le début de la campagne ; évacué vers l'arrière, il est réformé n° 1 par la commission de réforme de Rouen du 5 novembre 1914. Il va rentrer dans son foyer à Trégunc, atteint d'emphysème pulmonaire. Aujourd'hui maladie respiratoire due principalement au tabagisme mais, à l'époque, le terme emphysème était employé pour qualifier toutes sortes d'affections comme l'asthme, la bronchite chronique et aussi bien sûr les affections dues aux gaz. Il est réformé n° 2 par la commission de réforme de Quimper du 5 février 1916, ce classement ne lui donne droit ni à pension, ni même à quelque gratification ; il est à noter que beaucoup de soldats n'ont pas, par ignorance le plus souvent et par manque d'habitude des services administratifs, fait valoir tous leurs droits après une blessure ou une maladie, ces soldats ont cependant été soignés aux frais de l'État tant que leur état physique le nécessitait. Jean-Marie va malheureusement décéder des suites de sa maladie le 26 avril 1916 à 14 heures à son domicile de Trégunc. Il recevra la mention Mort pour la France par avis ministériel du 5 avril 1928. Son acte de décès précise qu'il était cultivateur et célibataire. Il figure sur le monument aux morts de la commune.

Né à Lanriec le 5 février 1889, Jean-Marie, brun aux yeux marron, 1,66m, qui savait lire et écrire, était le fils de Jean Trolez, journalier à Keranseil, et de Marie-Jeanne Penven, ménagère. Il était aussi le frère de Pierre Marie Trolez tué en 1914 lors de la bataille de la Marne. Ses parents déménagent à Trégunc (Kerstrat) entre 1906 et 1911 mais Jean-Marie ne figure pas sur le recensement de 1911, il était alors au service militaire.

On retrouve à Kerstrat Jean Trolez, né en 1860 à Lanriec, et sa femme Marie-Jeanne Penven née en 1868 aussi à Lanriec, Pierre né en 1890, Anna née en 1892, Emmanuel né le 10 mars 1895 (*) et François né en 1906.

(*) Emmanuel, châtain aux yeux bleus, 1,72 m, qui savait lire et écrire, incorporé le 15 décembre 1914 au 89^e RI, passé le 19 janvier 1915 au 2^e cuirassiers puis le 3 septembre 1915 au 39^e RI. Il part au front le 24 septembre 15 et change encore d'unité le 7 octobre 1915 pour le 407^e RI. Le 23 juin 1916, il est fait prisonnier à Verdun au bois de Vaux-chapitre et est interné dans les camps de Wahn et de Stralkowo. Rapatrié le 4 janvier 1919 et démobilisé le 7 août 1919. Il aura cinq enfants et vivra à Melven en 1922 et Névez en 1939.

